

Domaine de formation : **ELU0601 – Management**

Référence interne : **ELU0601-MD-CP3** Durée de la session : **7 heures** Prérequis : **Aucun prérequis**

### Les objectifs pédagogiques :

L'objectif de ce module est de permettre aux élus de :

- Déterminer les différentes mesures à prendre pour se redynamiser ainsi que faire la même opération avec les agents dans la perspective de poursuivre la mise en œuvre du programme de la mandature.
- Mettre en place les mesures définies en obtenant la plus large et durable adhésion des parties prenantes.

C'est le développement chez les élus de cette capacité, usuellement qualifiée de résilience, et de sa mise en œuvre qui est visée à travers différentes approches et démarches.

Ainsi, à l'issue du séminaire les élus auront une vue d'ensemble, adaptée à leur contexte, des mesures à prendre et des modalités à adopter pour leur mise en œuvre consensuelle au sein de leur collectivité.

Précision !

Les élus inscrits à la formation bénéficieront de modèles de documents, d'outils pratiques ainsi que de plans d'action pour la redynamisation des élus et agents dans leur collectivité.

### Le Programme :

#### Connaître la dynamique des parties prenantes au sein de la collectivité par rapport aux objectifs de la mandature :

- Identification de l'avancée de la mise en œuvre du programme de la mandature.
- Evaluation de la dynamique d'ensemble des parties prenantes par rapport au déploiement du programme.
- Analyse de la dynamique de chaque partie prenante et ses déterminants.

#### Réussir à définir les mesures adaptées au contexte de la collectivité pour l'atteinte des objectifs de la mandature :

- Prise en compte les déterminants de la dynamique de chaque partie prenante.
- Définition des modalités de la redynamisation des parties prenantes concernées.
- Elaboration d'un plan pour la mise en œuvre des mesures avec intégration des conditions pour la réussite de leur déploiement.

#### Obtenir un déploiement aisé et participatif des mesures définies et l'atteinte des résultats attendus :

- Détermination des modalités détaillées pour la mise en œuvre des mesures et pour l'évaluation de l'atteinte des résultats.
- Déploiement des actions définies pour chaque partie prenante et les consolider.
- Vérification de l'atteinte des résultats et mise en en place des actions correctives nécessaires.

### Formateur : Monsieur Denis MEINGAN



Denis Meingan a travaillé pendant plus de 15 ans dans de grandes sociétés de conseil. Il a dirigé des missions sur des domaines différents en mettant en œuvre des approches variées de déploiement de la gestion des connaissances et de définition, construction et pilotage d'équipes au sein de grands groupes internationaux comme des moyennes entreprises et des collectivités territoriales. Il réalise fréquemment des séminaires de formation ainsi que des conférences au niveau international et fournit des contributions à de nombreuses revues de management ainsi que pour des ouvrages collectifs. Il est formateur depuis 2008 auprès des élus sur les problématiques de l'accompagnement au changement et de la gestion collaborative des projets ainsi que du travail en groupe.

### Les points forts de la formation :

- Transfert d'une expérience et d'une conceptualisation basées sur plus de vingt ans dans le diagnostic et la dynamisation de structures variées nationales et internationales.
- Connaissance pratique des collectivités territoriales acquise par la réalisation de missions de conseil et de formations intra ou inter-entreprises.

### Modalités pédagogiques :

- Exposé avec fourniture d'apports conceptuels et illustration par des cas concrets.
- Présentation simple des approches ainsi que des démarches à utiliser avec mise en pratique grâce à des ateliers appliqués aux collectivités des participants.
- Facilitation de l'échange d'expériences entre les participations.
- Mise à disposition de modèles de documents et d'outils pratiques.

### Les résultats attendus :

- Capacité à prendre la mesure de ce que peut être la situation actuelle de la collectivité ainsi qu'à la redynamiser pour la mise en œuvre du programme de la mandature.
- Construction et validation de la compétence à travers les différents ateliers.

Public :	Format :	Financement et coût :
Elus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.	<b>En intra</b> : dans une salle mise à disposition par la collectivité <b>En inter-collectivité</b> : dans une salle mise à disposition par notre organisme <b>A distance</b> : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Denis MEINGAN	Pour les intras, nous consulter pour devis  Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 7 heures de formation le coût est de 400 € TTC si DIF ELU / 560 € TTC si budget de la collectivité .

Evaluation des acquis :	Accessibilité et référent handicap :
-------------------------	--------------------------------------

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

**Nombre maximum de participants par session de formation** : 15 personnes.  
**Délai d'accès à cette formation** : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.  
**Résultats en 2021 et 2022** : 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)